



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrie légal

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-4108

DEC 15 1987

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the
Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statutaire
du Ministre de Consommation et Corpor-
ations à la demande de:

Cardinal Scale Manufacturing Co. Inc.
Detecto Scale Co.
P.O. Box 151, 203E Daugherty
Webb City, Missouri, USA 64870

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

65 Electronic Digital Weight Indicator/
Indicateur de poids électronique à
affichage numérique

Cardinal/Detecto
Webb City, Missouri, USA

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

Cardinal 738BA
Detecto 738BA

10,000 counts are available for
weight display with division size
internally selected by 1, 2, 5, 10, 20
or 50. / 10,000 comptes sont possibles
pour l'affichage du poids par
incrément de 1, 2, 5, 10, 20 ou 50
obtenus par réglage interne.

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect,
identical to that described in the
information submitted; and are typified
by the sample(s) submitted by the
applicant for evaluation for approval
in accordance with sections 14 and 15
of the Weights and Measures Regula-
tions. The following is a summary of
principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved devices is an electronic back-lit imaging digital indicating micro-processor controlled weight indicator that when interfaced to an approved and compatible weight platform forms a weighing machine. It is fitted with two RS-232 or 20mA current loop serial ports for connection to printers or other auxiliary equipment.

The display consists of a 2" high transmissive liquid crystal back-lit imaging of the 7 segment type.

Operator prompts form a part of the display and are used to indicate lb, kg, overload and zero.

The external operator control is a zero button which is used to zero the device.

The device is fitted with the following internal operator controls:

A 2x3 switch keypad matrix located on the left hand side of the indicator with switches for:

GROSS - to display total weight on the scale

TARE - press to view a stored tare, to acquire a weight on the scale as tare or to enter through the numeric keypad a known tare value.

NET - press to have the net weight displayed.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'un indicateur de poids électronique à affichage numérique, à écran éclairé par l'arrière, commandé par microprocesseur qui, lorsqu'il est relié à une plate-forme de pesage compatible et approuvée, constitue un ensemble de pesage. L'indicateur comporte deux RS-232 ou accès série à boucle de courant de 20 mA permettant le branchement aux imprimantes ou à tout autre équipement auxiliaire.

Le dispositif d'affichage présente des afficheurs de 2 po de hauteur à cristaux liquides et à 7 segments sur écran éclairé par l'arrière.

Les programmes guide-opérateur font partie de l'affichage et sont utilisés pour indiquer les états suivants: lb, kg, surcharge et remise à zéro.

La commande externe de l'opérateur est la touche de remise à zéro qui servira à remettre l'appareil à zéro.

L'indicateur présente les commandes internes suivantes:

Un clavier matriciel de 2x3 situé à la gauche de l'indicateur et comportant les touches suivantes:

GROSS - permettant l'affichage du poids total sur la balance;

TARE - permettant l'affichage de la tare en mémoire, l'obtention d'un poids sur la balance en tant que tare ou l'introduction d'une tare connue par l'intermédiaire du clavier numérique;

NET - permettant l'affichage du poids net;

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

TIME/DATE - will cause time then date to be displayed.

lb/kg - selects the weight units for display and lights the appropriate annunciator.

ZERO - used to zero the scale.

A 5x2 switch keypad matrix marked 0 to 9 that is used to input numeric data to the device.

A 2x3 switch keypad matrix located on the right hand side of the indicator has the following functions:

(.) - Decimal used to input where required.

CLEAR - erase an entry.

ENTER - enters into memory, data entered by other keys.

* - used to accumulate weight or to display totals accumulated.

ID/SET - used to input an identification number (up to 10 digits).

PRINT - used to activate a printer.

The set up and calibration of this device is a microprocessor function which is enabled by an internal jumper. Drilled head screws are provided for sealing, one on the top of the right hand end cap and the other on the back of the case, however, the design is such that it cannot be sealed as per the requirements of SCM3-10.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

TIME/DATE - permettant l'affichage de l'heure, puis de la date;

lb/kg - permettant de choisir les unités pour l'affichage et d'allumer le voyant pertinent;

ZERO - permettant de remettre la balance à zéro.

Un clavier matriciel de 5x2 comportant des touches numérotées de 0 à 9 qui servent à introduire les données numériques dans l'appareil.

Un clavier matriciel de 2x3 situé à la droite de l'indicateur et comportant les touches qui permettent d'exécuter les fonctions suivantes:

(.) - point décimal utilisé pour introduire des données, le cas échéant;

CLEAR - suppression des entrées;

ENTER - mise en mémoire des données introduites au moyen d'autres touches;

* - accumulation des poids ou affichage des totaux accumulés;

ID/SET - introduction d'un numéro d'identification (comportant jusqu'à 10 chiffres);

PRINT - mise en circuit d'une imprimante.

Le réglage et l'étalonnage du présent appareil sont commandés par microprocesseur et mis en action au moyen d'un fil de fermeture de circuit interne. Le plombage est assuré par deux vis à tête percée, soit une située à l'extrémité droite supérieure du couvercle et l'autre à l'arrière du boîtier. Le présent appareil ne peut pas être plombé conformément aux exigences de la prescription ministérielle SCM3-10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is granted accordingly, pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Certification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ont été évalués conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Par conséquent, une approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Ils doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de la conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.



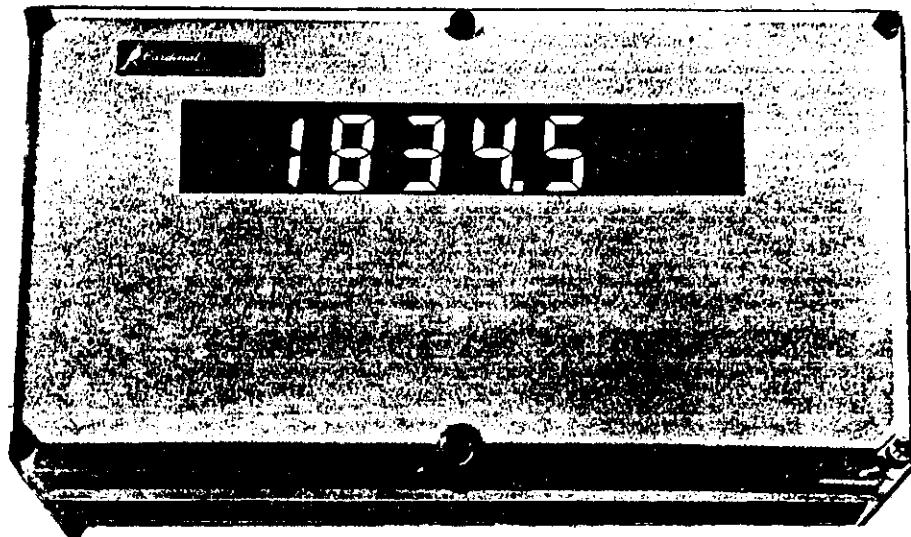
W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de Métrologie légale

FILE/Dossier: 06922-C685-33
PROJECT/Projet: AP-ML-87-0041

DEC 15 1987



CARDINAL 738BA / DETECTO 738BA